

**CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 4 AOUT 1990**

**LE MAIRE** : L'Affaire n° 25 est retirée. Elle sera réexaminée lors de la séance du 6 octobre prochain.

**M. GERARD M.** : Pourquoi, Monsieur le Maire ?...

**LE MAIRE** : J'ai rencontré d'autres Maires, et notamment le Maire de la Roche-sur-Yon qui évoquait la possibilité de faire préfinancer par la C.G.E. -lui le fait dans sa Commune- un certain nombre d'investissements. Comme nous n'avons pas le temps d'étudier sérieusement cette question avec la C.G.E., dans un programme d'investissement important puisqu'on prévoit dans les quatre à cinq ans de 80 à 100 000 000 F d'investissement dans le programme de l'eau, je voudrais que la Municipalité ait l'occasion de discuter de ce problème de préfinancement avec la C.G.E.. Auquel cas, on repassera cette affaire.

L'Affaire n° 25 est donc retirée.